

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

INSPECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



**RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE L'INSPECTION GÉNÉRALE
DU TRÉSOR
1^{ER} TRIMESTRE 2019**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : MISSIONS D'INSPECTION ET D'AUDIT	3
I. MISSIONS D'INSPECTION	4
1.1. Réalisations.....	4
1.2. Analyse des constats et recommandations des missions d'inspection	6
II. MISSIONS D'AUDIT	7
2.1. Missions d'auto-évaluation du système de management de la qualité du Trésor Public	7
2.2. Organisation du Comité d'Audit du 02 avril 2019	8
2.3. Elaboration du projet de stratégie de développement de l'audit interne.....	10
2.4. Formation continue et partage d'expériences	10
2.5. Appui à l'Inspection Générale des Finances.....	11
DEUXIÈME PARTIE : ACTIVITES ADMINISTRATIVES, DE VEILLE REGLEMENTAIRE ET D'ETUDES	12
I. ACTIVITES ADMINISTRATIVES	13
1. Pilotage.....	13
2. Gestion des ressources humaines et formation	14
II. ACTIVITES DE VEILLE REGLEMENTAIRE ET D'ETUDES	15
2.1. Suivi des comptes bancaires	15
2.2. Suivi des débits comptables et des cautionnements	16
2.3. Activités d'études et d'analyse des documents.....	18
TROISIÈME PARTIE : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES	20
I. DIFFICULTES	21
II. PERSPECTIVES	21

INTRODUCTION

Aux termes de l'article 13 du décret n° 2016-600 du 03 août 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie et des Finances, l'Inspection Générale du Trésor est chargée de suivre l'application par les services du Trésor Public des textes législatifs et réglementaires régissant leur domaine, contrôler les opérations des postes comptables et des services, contrôler les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), assurer une mission générale d'audit auprès de l'ensemble des services du Trésor Public et d'assurer toute mission à la demande du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et/ou du Ministre de l'Economie et des Finances.

A ce titre, elle réalise des missions d'inspection et d'audit dans l'ensemble des services du Trésor Public. Elle assure en outre une mission de veille réglementaire et administrative à travers l'instruction des dossiers de débet comptable, des demandes de remboursement de cautionnement, des demandes de décharge de responsabilité et de remise gracieuse, d'ouverture, de transfert et de clôture des comptes des organismes publics et d'accréditation des comptables publics sur les comptes auprès des banques.

Le présent rapport a pour objet de rendre compte des activités et tâches mises en œuvre au cours du premier trimestre 2019.

Il comporte trois parties :

1. les missions d'inspection et d'audit
2. les activités de veille réglementaire et administrative
3. les difficultés et perspectives



**PREMIERE PARTIE : MISSIONS D'INSPECTION
ET D'AUDIT**

I. MISSIONS D'INSPECTION
1.1. Réalisations
1.1.1. Aperçu général

Plusieurs natures de missions sont réalisées par l'IGT et peuvent être regroupées par catégories : les vérifications, les passations de service, les ouvertures de postes et installations de comptables, fermetures de postes et les missions ciblées de contrôles.

En plus des missions conduites par l'IGT elle-même, les Trésoriers Généraux assurent des contrôles sur leurs postes rattachés sous la supervision de l'IGT en leur qualité de contributeurs au processus « surveiller la gouvernance »

Au titre du premier trimestre de l'année 2019, ce sont au total 77 missions qui ont été réalisées pour un objectif trimestriel de 75, soit 104% de taux de réalisation. Ces missions couvrent aussi bien les postes comptables directs du Trésor Public que les postes comptables de la Direction Générale des Impôts (DGI), de la Direction Générale des Douanes (DGD), les Agence Comptables des Etablissements Publics Nationaux (EPN), les Agences Comptables des Projets et les Régies d'avances ou de Recettes.

Tableau n°1 : Répartition des missions par nature de postes comptables

TYPES DE MISSIONS	PC TRESOR	PC DGI	PC DGD	AC/EPN	AC PROJET	REGIES	AUTRES	TOTAL	%
Vérifications	7			2		5		14	18
Passations	5	1		1	2	1		10	13
Ouverture/ installation	2			1	4			7	9
Fermetures	2							2	2,6
Missions ciblées									
Contrôles par les TG						8		8	10,4
Autres missions	18	2	1	12		3		36	47
Total	34	3	1	16	6	17		77	
%	44,2	3,9	1,3	20,8	7,8	22			100

Les autres natures de missions se répartissent comme suit:

- ✓ 3 missions d'incinération de valeurs inactives (régie d'avances) ;
- ✓ 1 mission de traitement des rejets de virement atteints par la déchéance quadriennale à la Paierie Générale Trésor ;

- ✓ 1 mission de passation de service à la BFA-Liquidation (ACCC) ;
- ✓ 16 missions de suivi évaluation PCD ;
- ✓ 11 missions de suivi évaluation EPN ;
- ✓ 1 mission de constatation de manquant en denier EPN ;
- ✓ 2 missions de suivi évaluation de postes comptables DGI Bouaké ;
- ✓ 1 mission de suivi évaluation d'un poste comptable DGD Bouake.

1.1.2. Contrôle des postes comptables directs du Trésor

En ce qui concerne les postes comptables directs du Trésor, plusieurs catégories de postes ont été contrôlées et se répartissent comme l'indique le tableau ci-après.

Tableaux n°2 : Répartition des missions par catégories de postes comptables directs du Trésor

TYPES DE MISSIONS	PCG	TG	Agences ACCD	Paeries Régions et Districts	Paeries Ambassades	TP	Trésoreries	TOTAL
Vérifications		2		1	3		1	7
Passations		1	2			1	1	5
Ouverture/ Installations			2					2
Fermetures					2			2
Missions ciblées								
Contrôles par les TG								
Autres missions	2	4		3	1	6	2	18
Total	2	7	4	6	6	7	4	34

1.1.3. Missions ciblées de contrôle

Les missions ciblées portent sur des aspects précis de la comptabilité ou sur des termes de références spécifiques. Elles sont initiées en général à la demande du Ministre de l'Economie et des Finances, du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, d'un Poste Comptable Général ou suite à une dénonciation ou une plainte d'utilisateur.

Au premier trimestre 2019, aucune mission ciblée n'a été réalisée.

1.2. Analyse des constats et recommandations des missions d'inspection

Les principaux constats et recommandations des missions du premier trimestre 2019 sont résumés dans le tableau n°4 ci-après.

Tableau n°3 : Etat des principaux constats et recommandations des missions

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	PC Trésor	PC DGI	PC DGD	AC EPN	AC Projets	Régies	Total	%
1/ Insuffisance des moyens financiers et matériels	Doter les services de moyens financiers et matériels adéquats	3				1		4	10,8
2/ Comptables n'ayant pas constitué de cautionnement	Prendre attache avec l'ACCT en vue de constituer le cautionnement.	2				1		3	8,1
3/ Problèmes sécuritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper les postes comptables de caméra de surveillance et de détecteur de faux billet. • Mettre des portes blindées pour sécuriser la caisse. • Doter les postes de coffre-fort 	4			1	1		6	16,2
4/ Mauvaise tenue des documents comptables	Assurer la bonne tenue des documents comptables	3				1		4	10,8
5/ Insuffisance de locaux dans certains postes comptables	Mettre à disposition des postes comptables des locaux. (bureaux, salle de réunion, salle d'archivage)	3			1	1		5	13,5
6/ Insuffisance du personnel	Pourvoir les postes comptables en ressources humaines	2			2	1		5	13,5
7/ Non production et transmission de compte gestion par certains postes comptables	Produire et transmettre le compte gestion dans les délais requis.	3						3	8,1
8/ Caissier exerçant sans acte de nomination.	Nommer régulièrement les caissiers	3						3	8,1

CONSTATS	RECOMMANDATIONS	PC Trésor	PC DGI	PC DGD	AC EPN	AC Projets	Régies	Total	%
9/ Non prestation de serment par des comptables	Prendre les dispositions pour la prestation de service	1						1	2,7
10/ Absence de plan de formation	Etablir et mettre en œuvre un plan de formation et de renforcement des capacités des agents.	3						3	8,1
Total		27			4	6		37	
%		73			10,8	16,2			100

II. MISSIONS D'AUDIT

Au cours du 1^{er} trimestre 2019, la Division de l'Audit Interne (DAI) a mené plusieurs activités dont les plus significatives peuvent être regroupées en cinq (05) points portant sur les thèmes suivants :

- missions d'auto-évaluation du Système de Management de la Qualité du Trésor Public ;
- organisation du Comité d'Audit du 02 avril 2019 ;
- élaboration du Projet de Stratégie de Développement de l'Audit Interne ;
- formation continue et partage d'expériences ;
- appui à l'Inspection Générale des Finances (IGF).

2.1. Missions d'auto-évaluation du système de management de la qualité du Trésor Public

Depuis le 18 février 2019, la Division de l'Audit Interne (DAI) participe à la réalisation des missions d'auto-évaluation du Système de Management de la Qualité (SMQ) du Trésor Public.

Ces missions qui interviennent sous la forme de missions conjointes DAI/DQN sur l'état des lieux du SMQ au Trésor Public sont les premières d'une série de missions approuvées par le Comité d'Audit dans le cadre du projet de Certification globale du SMQ du Trésor Public en novembre 2019. Elles devront prendre fin le 10 mai 2019.

La participation des Auditeurs Internes à ces missions visent à assurer matérialiser leur qualification dans le domaine de l'Audit Qualité. Elle leur offre également l'occasion de réaliser la phase pratique ou phase terrain de la formation théorique dispensée en février 2018 sur l'Audit Qualité, par le Cabinet d'Etudes, de Conseils et d'Innovation pour l'Amélioration Continue (CECIAC).

2.2. Organisation du Comité d'Audit du 02 avril 2019

Conformément aux règles éditées par le Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles de l'audit interne (CRIPP), le Trésor Public s'est doté d'un Comité d'Audit le 16 décembre 2016 par décision n° 10073/DGTCP/DEMO. Cet organe a retenu dans son fonctionnement la tenue d'une session trimestrielle.

Ainsi le 02 avril 2019, s'est tenue la première session du comité d'audit de l'exercice 2019 sous la présidence du Directeur Général et en présence de tous les membres statutaires.

Sur l'ensemble des points examinés, deux ont fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit du reporting des missions 2018 et du suivi des recommandations des missions de 2016 à 2018.

❖ Reporting des missions 2018

Le point relatif au reporting des missions d'audit 2018 a été caractérisé par la présentation des constats ou dysfonctionnements majeurs et des recommandations.

L'année 2018, ayant été placée sous le thème de l'optimisation du recouvrement des ressources intérieures, les missions d'audit ont porté essentiellement sur l'évaluation du dispositif de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales.

A l'issue de la présentation, la difficulté du recouvrement et la gestion des risques de service ont retenu l'attention du Comité d'Audit qui a préconisé la prise d'une note technique par le Trésor Public.

Cette note devra faire l'économie de la réglementation en matière de recouvrement des recettes de l'Etat, des Collectivités Publique et des Etablissements Public Nationaux, et les difficultés de sa mise en œuvre par les gestionnaires, chefs de service, Directeurs des Ministères techniques concernés.

Elle devra enfin recommandé la synergie d'actions des organes de contrôle de l'Etat pour mettre sous contrôle les déperditions de recettes publiques.

❖ Suivi des recommandations

S'agissant de la mise en œuvre des recommandations des missions 2016 à 2018, elle se présente selon le tableau ci-dessous :

MISSION 2016					
SERVICES	RECOMMANDATIONS				TAUX DE REALISATION
	Nombre	Réalisées	En cours	Non réalisées	
DCP	15	15	00	00	100%
DRSSFD	41	40	00	01	97,56%
DDA	12	11	00	01	91,67%
TOTAL	68	66	00	02	97,06%

MISSION 2017					
SERVICES	RECOMMANDATIONS				TAUX DE REALISATION
	<i>Nombre</i>	<i>Réalisées</i>	<i>En cours</i>	<i>Non réalisées</i>	
DRH	13	13	00	00	100%
DF	24	19	00	05	90,48%
CUT	20	18	02	00	85%
TOTAL	57	50	02	05	87,71%

MISSION 2018					
SERVICES	RECOMMANDATIONS				TAUX DE REALISATION
	<i>Nombre</i>	<i>Réalisées</i>	<i>En cours</i>	<i>Non réalisées</i>	
Audit de la Mobilisation de l'épargne privée (ACCD-DFSPS)	17	13	04	00	76,47%
Audit de la Mobilisation de l'épargne fiscale et non fiscale (RGF-ACCC- TP Bingerville)	55	32	05	18	56,36%
Audit de la Mobilisation des recettes propres des Collectivités Territoriales	43	21	13	09	48,83%
Audit de la Mobilisation des ressources propres des EPN	37	34	03	00	91,89%
Audit de la Conformité documentaire	69	49	04	16	70,83%
Audit du CMPABB	-	-	-	-	-
Audit de la DCSSPEF	-	-	-	-	-
Audit du Système de Gestion des émoluments	-	-	-	-	-
TOTAL	221	149	29	43	67,42, %

Les statistiques de suivi des recommandations ressortent à plus de 50% de mise en œuvre. Elles seront significativement ajustées à la fin du 2^{ème} trimestre 2019 par l'activation du mécanisme de rappel à l'ordre des Chefs de Services audités.

2.3. Elaboration du projet de stratégie de développement de l'audit interne

Afin de permettre un management optimal de l'activité de l'Audit Interne au Trésor Public, le Responsable de l'Audit Interne a commandité l'élaboration d'une stratégie de développement de l'audit interne sur une période de cinq ans. Ce document de stratégie, confié à une équipe dédiée, a fait l'objet de contributions pertinentes par les Auditeurs Internes, le Responsable de l'Audit Interne et les membres du Comité de l'Audit.

Dans sa structuration, ce document présente l'état des lieux de la pratique de l'audit interne au Trésor Public résumé dans un tableau (SWOT ou FFOM). Il présente les axes et objectifs stratégiques ainsi que les actions à mener pour chaque objectif stratégique.

L'approbation de cette stratégie et son application marqueront le point de départ d'une véritable professionnalisation de l'Audit Interne au Trésor Public à l'horizon 2023.

2.4. Formation continue et partage d'expériences

En matière de formation, le premier trimestre a été marqué par la participation du 21 au 23 mars 2019, de cinq (05) Auditeurs de la Division d'Audit Interne (DAI) à un atelier collaboratif sur l'optimisation du contrôle interne des organisations au regard du COSO 2013 organisé à Yamoussoukro par la section ivoirienne de l'IIA (Institut Of Internal Auditors). Cet atelier s'est articulé autour des points suivants :

- Contexte, enjeux et objectifs de l'atelier.
- Présentation du COSO 2013.
- Travaux en atelier.
- Synthèse des travaux en atelier.
- Benchmarking sur l'implémentation du contrôle interne selon le COSO 2013 à la CIE.

A l'issue de cet atelier, le Chef de la DAI a remercié le Représentant du Cabinet DELOITTE pour sa disponibilité et promis organiser une communication avec l'ensemble des auditeurs de la DAI et le RAI afin de retenir les outils, formations et modèles d'accompagnement nécessaires au renforcement des capacités des auditeurs de la DAI.

2.5. Appui à l'Inspection Générale des Finances

A l'initiative de l'Inspection Générale des Finances (IGF), deux (02) Auditeurs Internes de la Division de l'Audit Interne ont été désignés pour prendre part à l'élaboration de la Cartographie des Risques du Ministère de l'Economie et des Finances et du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget.

Cette action qui concrétise l'une des mesures de l'axe 6 du Projet de schéma directeur de la réforme des finances publiques, est destinée à mettre en place les outils et dispositifs de contrôle interne dans l'administration financière publique et à permettre le déploiement des activités d'Audit Interne sur tous les processus identifiés.



**DEUXIÈME PARTIE : ACTIVITÉS
ADMINISTRATIVES, DE VEILLE
RÉGLEMENTAIRE ET D'ÉTUDES**

I. ACTIVITES ADMINISTRATIVES

1. Pilotage

❖ Activités statutaires de pilote de processus

L'IGT est le pilote du processus PM4 « Surveiller la Gouvernance ». A ce titre, il est chargé de la coordination du fonctionnement et de la maîtrise dudit processus. Les activités de pilotage réalisées au premier trimestre 2019, ont été marquées par :

- la nomination du nouveau pilote du PM4 le 15 janvier 2019 ;
- la réalisation de la quatrième revue annuelle le jeudi 17 janvier 2019 ;
- l'auto-évaluation de la conformité du processus « Surveiller la gouvernance » aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015, de la performance du processus, du dispositif de maîtrise des interfaces et le dispositif de gestion des risques ;
- la sensibilisation du personnel de l'IGT sur le projet de certification globale du Trésor Public par le Chef du Service Qualité et Contrôle Interne (SQCI) du 04 au 23 février 2019 ;
- la sensibilisation du personnel de l'IGT sur le projet de certification globale du Trésor Public par le conseiller technique MEA Aimé les 27 et 28 février 2019 ;
- la diffusion de la documentation du PM4, notamment la fiche technique, les procédures et les instructions de travail ;
- le suivi permanent du plan d'actions dont le taux d'exécution est de 100%.

❖ Réformes techniques et organisationnelles

En vue d'améliorer son organisation et son fonctionnement et les adapter à l'évolution structurelle et technologique du Trésor Public, l'IGT conduit deux réformes à savoir l'applicatif LINX dédié à la numérisation des Procès-verbaux et rapports de missions et au suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions d'inspection et d'audit et le projet de contrôle à distance dénommé e-contrôle.

En ce qui concerne LINX son déploiement est effectif. Il permet au niveau central la saisie et le suivi des recommandations des missions d'inspection et la numérisation de procès-verbaux. Mais au niveau des services déconcentrés, son fonctionnement est handicapé par manque de scanners.

Quant au projet de contrôle à distance, la première phase qui consiste à permettre aux vérificateurs d'accéder à la comptabilité des postes comptables et faire des consultations et éditions est effective. L'applicatif a été installé sur les ordinateurs de bureau en mars 2019. La seconde phase qui vise à automatiser les opérations de contrôle des vérificateurs est au stade de rédaction d'un cahier de charges complémentaire.

❖ Animation du service

Pour assurer un suivi régulier des diligences et faciliter les échanges entre l'équipe de direction et les Divisions et Départements, il est institué une réunion de direction qui se tient chaque lundi. A ce titre, dix (10) réunions ont été organisées au cours du premier trimestre 2019.

Afin de maintenir la proximité avec ses collaborateurs, l'Inspecteur Général a organisé des séances de travail avec les services ou des visites de travail. Ainsi deux séances de travail ont eu lieu le 1^{er} février et le 05 mars 2019 respectivement avec les Chefs d'Antennes Régionales de l'IGT et le personnel de la Division Opérations de Contrôle (DOC).

❖ Collaboration avec les structures techniques du Trésor Public

Dans le cadre de la collaboration avec les structures techniques du Trésor Public, l'IGT a eu des échanges avec le Comité SIGCOT (Système d'Information et de Gestion des Collectivités Territoriales) le 27 mars 2019 à l'Inspection Générale du Trésor.

A cette occasion, la Présidente du Comité SIGCOT, Mme SAKO née PREGNON, Chef du Département Etudes et Analyse des Documents Comptables a félicité l'IGT pour sa nomination dans ses nouvelles fonctions et a présenté le SIGCOT et ses missions. L'Inspecteur Général a rassuré le Comité SIGCOT de son soutien dans la conduite de ses activités.

❖ Partenariats et coopération

Dans le cadre du partage d'expériences, l'IGT entretient des rapports de partenariat et de coopération avec des organismes nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine du contrôle. Ainsi, le premier trimestre a été marqué par la signature le 23 janvier 2019 d'une convention de partenariat avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.

2. Gestion des ressources humaines et formation**❖ Au titre des Ressources Humaines**

Au cours de la période, ont été mis à jour et signés, les contrats d'objectifs et les fiches de poste.

❖ Au titre des formations

Aucune formation n'a été dispensée au profit du personnel au titre du trimestre écoulé.

II. ACTIVITES DE VEILLE REGLEMENTAIRE ET D'ETUDES

Les activités de veille réglementaire et d'études ont porté sur le suivi des comptes bancaires, l'instruction des dossiers relatifs aux débits comptables, aux demandes d'avis sur les textes légaux et réglementaires et à l'exploitation de la Balance Générale des Comptes.

2.1. Suivi des comptes bancaires

Le suivi des comptes bancaires consiste en l'instruction des dossiers de demande d'ouverture de compte, d'accréditation de comptable, de clôture ou de transfert de compte.

2.1.1. Ouvertures de comptes

Il a été enregistré 52 demandes d'ouverture de comptes bancaires. 36 ont été ouverts et 16 sont en attente pour absence de Relevé d'Identité Bancaire (RIB). Ces comptes ont été ouverts au profit des postes comptables du réseau Trésor et des Ministères :

ENTITÉ			NOMBRE
Postes Comptables Déconcentrés	28	Postes Comptables Généraux	03
		Agences Comptables d'EPN	06
		Agences Comptables de Projet	15
		Régies	04
Ministère			08

Il convient de noter que sur les 36 comptes ouverts, seul 01 a été ouvert dans une banque commerciale et 35 à l'ACCD.

2.1.2. Accréditations

Au cours du premier trimestre, 132 demandes d'accréditation portant sur 120 comptes bancaires répartis dans 07 établissements bancaires ont été traitées. Elles se répartissent de la manière suivante :

N°	ETABLISSEMENTS BANCAIRES	NOMBRE DE COMPTES
01	ACCD	95
02	BACI	03
03	BNI	13
04	BCEAO	04
05	ORABANK	01
06	NSIA BANQUE	01
07	SGBCI	03

2.1.3. Clôtures de comptes

Six (06) demandes de clôture comptes bancaires ont été enregistrés. Ils émanent des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et des Ministères. Ces comptes ont été clôturés dans les Etablissements Financiers présentés dans le tableau ci-après.

POSTES COMPTABLES OU ADMINISTRATIONS	ETABLISSEMENTS BANCAIRES	TOTAL
EPN	ACCD	02
Ministère de l'Intérieur	BNI	04
TOTAL		06

2.1.4. Transferts de comptes

Au titre des transferts de comptes, trois (3) dossiers ont été traités.

2.2. Suivi des débits comptables et des cautionnements

L'activité de suivi consiste en l'instruction des dossiers de mise en débit, de demandes de remboursement de cautionnement, de remise gracieuse de débit comptable et de décharge de responsabilité.

2.2.1. Instruction de dossiers de mise en débit

Au cours du premier trimestre, aucun dossier de mise en débit de comptable public n'a été enregistré.

2.2.2. Instruction de demande de remboursement de cautionnement

Six (06) demandes de remboursement de cautionnement ont été reçues et traitées.

2.2.3. Instruction des demandes de décharge de responsabilité

Aucune demande de décharge de responsabilité n'a été enregistrée au cours du premier trimestre.

2.2.4. Instruction des demandes de remise gracieuse

Le dossier de demande de remise gracieuse de Monsieur BAH KOHON Etienne, Receveur du Domaine, de la Conservation Foncière, de l'Enregistrement et du Timbre (RDCFET) de Yopougon 1 a été instruit.

Il ressort de ce dossier que l'intéressé a été constitué débiteur par arrêté envers l'Etat de Côte d'Ivoire de la somme de 55 106 634 francs CFA, suite à un manquant de caisse constaté dans son poste.

Il n'a pas été fait droit à la requête de l'intéressé pour les motifs ci-après :

- responsabilité personnelle et pécuniaire pour négligence notoire caractérisée par une absence totale de contrôle des versements effectués à la banque par ses collaborateurs ;
- absence de preuve de son insolvabilité ;
- procédure pendante devant le tribunal.

2.2.5. Instruction de dossiers pour suite à donner, suivi ou représentation

Sur la période allant du 02 janvier au 31 mars 2019, plusieurs dossiers ont été traités. Ils concernent entre autres :

- le dossier relatif à la rédaction du Rapport Général 2018 sur le fonctionnement des services du Trésor Public : le rapport général 2018 a été élaboré et transmis à la hiérarchie pour observations. Dans la mouture finale les observations issues du séminaire tenu à Yamoussoukro du 06 au 08 février 2019 ont été prises en compte ;
- le dossier relatif à l'indemnisation de Dame ZAGORE née SEUGUIDE Lou Rosine. Il s'agit dans ce dossier de payer le reliquat de l'indemnisation des Epoux ZAGORE consécutive au décès accidentel de leur fils ZAGORE Hervet Junior, imputable à un agent public. L'indemnisation totale était fixée à trente millions (30.000.000) francs CFA. Suite à l'intervention auprès de la Paierie Générale du trésor, le dossier a connu un dénouement définitif.
- la requête de Monsieur KOUDOU Eric Israël visant à obtenir, de Son Excellence Monsieur le Président de la République, un chèque du Trésor Public qui correspondrait à une part des ressources fiscales qui lui reviendrait. A l'examen de ce dossier, il ressort que le requérant souhaite créer une activité économique. Il a, par conséquent, été invité à se rapprocher du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Toutefois, l'ambiguïté des termes employés par le requérant a amené la Direction générale à saisir l'Agence Judiciaire du Trésor pour suivi ;
- le dossier relatif à la transmission au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME, à l'Observatoire de la Fluidité des Transports, à la Direction du Commerce Extérieur et au Fonds National de l'Environnement des états de répartition des recettes du Guichet Unique Automobile. Il s'agit des dossiers relatifs aux recettes de décembre 2018, janvier et février 2019.

2.3. Activités d'études et d'analyse des documents

Au titre des activités d'Etudes et d'Analyse des Documents Comptables, plusieurs dossiers ont été traités et peuvent être regroupées comme suit :

- les activités d'études et d'analyse ;
- les activités de suivi et assistance.

2.3.1. Activités d'études

Les travaux réalisés ont porté sur :

❖ **Le traitement des chèques rejetés introuvables de la Recette Principale des Douanes**

Il s'est agi de faire la lumière sur le traitement des chèques dits introuvables. A fin décembre 2018, le montant des chèques rejetés s'élevait à 27,153 milliards. La Cour des comptes a recommandé à la Direction Générale de la Douane (DGD) de recourir aux services de l'Agence Judiciaire du Trésor (AJT). Depuis le 15 mars 2018, la liste des redevables et les photocopies de ces chèques, comprenant aussi bien les chèques rejetés disponibles qu'introuvables ont été transmises à l'AJT par la DGD en vue des actions conjointes de régularisation.

Outre les actions de l'AJT, un arrêté interministériel n°0018/2018/SEPMBPE/MEF du 25 mai 2018 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité de Suivi des Chèques Impayés, des droits et taxes a vu le jour. L'inspection Générale n'en faisant pas partie, il a été demandé à la Recette Principale des Douanes (RPD) de transmettre le point de ces chèques avec tous les détails. Une réflexion est menée en vue de trouver une procédure d'annulation des chèques irrécouvrables par voie administrative.

❖ **La réflexion sur la régularisation du compte 560 « Trésor » de l'Agence Comptable de l'Office National d'Identification, anormalement créditeur**

Le solde du compte 560 était anormalement créditeur de 3 708 415 998 francs CFA. Cela s'explique par un mauvais report de la balance de sortie (BS) 2011 de (- 5 189 933 995) en balance d'entrée (BE) 2012 de (- 10 168 417 328). Après pointage, il est ressorti que le montant de 4 288 483 333 FCFA représentant les subventions reçus et comptabilisés en 2011 au débit du compte 560 « Trésor » et correspondant aux flux débiteurs de la gestion 2011, n'avait pas été pris.

Quitus a été donné à l'Agent Comptable par l'Inspection Générale du Trésor de faire la correction dans le SIGEPN sous la supervision de la Direction de la Comptabilité Publique (DCP).

❖ La gestion des droits de chancellerie (droits de passeport biométrique) par la SNEDAI ;

Suite à une mission dans une Paierie à l'Étranger, l'Inspecteur Général du Trésor a constaté que des recettes perçues au titre des droits de passeport biométrique figurent sur un compte d'imputation provisoire. Afin de suivre leur traitement, il a été demandé à la DCP d'élaborer une instruction complémentaire en vue de la création d'un compte de correspondant.

❖ La rédaction du projet de loi portant régime financier des collectivités territoriales :

Dans le cadre de la transposition des directives de l'UEMOA, un projet de loi fixant les règles et principes fondamentaux régissant le cadre financier et comptable des collectivités décentralisées a été rédigé par la Direction Générale de la Décentralisation Locale (DGDL). Avant sa transmission au Secrétariat du Gouvernement, le Comité SIGCOT a été associé à la validation du projet.

❖ Elaboration du cahier de charges relatif à la régularisation des comptes 450 (recette à imputer ou à régulariser) et 451 (dépense à imputer ou à régulariser) en année N+1 :

Il a été constaté par les utilisateurs du SIGCOT, que les comptes d'imputation provisoire 450 (recette à imputer ou à régulariser) et 451 (dépense à imputer ou à régulariser) peuvent être régularisé en année courante mais pas en années suivantes. Un cahier de charge additif a été élaboré et transmis à la Direction des Systèmes d'Informations (DSI) pour intégrer la procédure de régularisation de ces comptes en années suivantes.

2.3.2. Activités d'analyse

Au titre des activités d'analyse, les travaux ci-après ont été réalisés :

- Tenue de la séance de travail de validation du projet d'instruction comptable relative aux opérations de transfert de dépenses entre payeurs à l'étranger ;
- Participation aux missions dans les postes comptables Généraux, les postes comptables déconcentrés du Trésor et des impôts afin de clôturer les opérations de la gestion 2018 et de produire la Balance Générale des Comptes du Trésor (BGCT) et le Compte Général des Administrations des Finances (CGAF).

2.3.3. Activités de suivi et assistance

Pendant ce trimestre, les activités ci-après ont été menées au titre du SIGCOT :

- participation aux missions de SIGCOT pour l'assistance et la validation des comptes de gestion et des situations statistiques après le démarrage de la commande unique ;
- assistance à distance des Postes Comptables, utilisateurs du logiciel SIGCOT.

**TROISIÈME PARTIE : DIFFICULTÉS
RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES**

I. DIFFICULTES

Bien que les activités dans leur ensemble se déroulent bien, il ne demeure pas moins vrai que l'IGT soit confrontée à quelques difficultés dont la résolution permettra une plus grande performance des services.

Ces difficultés portent essentiellement sur :

- l'insuffisance du parc auto ;
- la lenteur dans le renouvellement des caisses d'avances des missions à l'intérieur du Pays ;
- le retard dans la mise en place du financement des missions à l'étranger ;
- l'insuffisance des effectifs des Antennes régionales ;
- l'absence de scanner de grande capacité pour la numérisation des procès-verbaux et rapports de mission ;
- l'insuffisance de scanners dans les postes comptables dans le cadre du déploiement de LINX.

II. PERSPECTIVES

S'il est vrai que la résolution des difficultés exposées devrait permettre d'améliorer les résultats de l'IGT, la recherche de solutions innovantes constitue le challenge pour une meilleure optimisation des actions.

En cela, le déploiement effectif du dispositif de contrôle à distance dans son intégralité constitue un enjeu majeur.

De plus, le déploiement de LINX dans les Agences Comptables des EPN et dans les Paeries auprès des Ambassades, permettra d'assurer la couverture de tous les postes comptables dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations des missions.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
PREMIERE PARTIE : MISSIONS D'INSPECTION ET D'AUDIT	3
I. MISSIONS D'INSPECTION	4
1.1. Réalisations.....	4
1.1.1. <i>Aperçu général</i>	4
1.1.2. <i>Contrôle des postes comptables directs du Trésor</i>	5
1.1.3. <i>Missions ciblées de contrôle</i>	5
1.2. Analyse des constats et recommandations des missions d'inspection	6
II. MISSIONS D'AUDIT	7
2.1. Missions d'auto-évaluation du système de management de la qualité du Trésor Public	7
2.2. Organisation du Comité d'Audit du 02 avril 2019	8
2.3. Elaboration du projet de stratégie de développement de l'audit interne	10
2.4. Formation continue et partage d'expériences	10
2.5. Appui à l'Inspection Générale des Finances.....	11
DEUXIÈME PARTIE : ACTIVITES ADMINISTRATIVES, DE VEILLE REGLEMENTAIRE ET D'ETUDES	12
I. ACTIVITES ADMINISTRATIVES	13
1. Pilotage.....	13
2. Gestion des ressources humaines et formation	14
II. ACTIVITES DE VEILLE REGLEMENTAIRE ET D'ETUDES	15
2.1. Suivi des comptes bancaires	15
2.1.1. <i>Ouvertures de comptes</i>	15
2.1.2. <i>Accréditations</i>	15
2.1.3. <i>Clôtures de comptes</i>	16
2.1.4. <i>Transferts de comptes</i>	16
2.2. Suivi des débits comptables et des cautionnements	16
2.2.1. <i>Instruction de dossiers de mise en débet</i>	16
2.2.2. <i>Instruction de demande de remboursement de cautionnement</i>	16
2.2.3. <i>Instruction des demandes de décharge de responsabilité</i>	16
2.2.4. <i>Instruction des demandes de remise gracieuse</i>	16
2.2.5. <i>Instruction de dossiers pour suite à donner, suivi ou représentation</i>	17
2.3. Activités d'études et d'analyse des documents	18
2.3.1. <i>Activités d'études</i>	18
2.3.2. <i>Activités d'analyse</i>	19
2.3.3. <i>Activités de suivi et assistance</i>	19



TROISIÈME PARTIE : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES	20
I. DIFFICULTES	21
II. PERSPECTIVES	21